

Wiltz, le 19 août 2025

AVIS

Conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public par affichage à la maison communale que la demande suivante a été présentée au Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (Administration de l'environnement), en date du 14 août 2025 en vue d'obtenir l'autorisation afférente :

Etablissement/Requérant : MSJCG SCI

Objet : installations de production de froid

Emplacement : 4 Tom à Eschweiler

La Bourgmestre,



La Secrétaire,

